



## Populations légales au 1<sup>er</sup> janvier 2013 190 276 Gersois

Damien Dotta

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Gers compte 190 276 habitants. Entre 2008 et 2013, la population y augmente de 0,5 %, à un rythme identique à celui de métropole, mais inférieur de moitié à celui de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. Département parmi les moins densément peuplés de la région, le Gers gagne 1 000 habitants en moyenne chaque année. La croissance est d'abord portée par la proximité de l'aire urbaine de Toulouse, dont l'essor irrigue une large partie au sud-est du département et qui s'étend maintenant jusqu'à Auch. La partie ouest est moins dynamique et, ponctuellement, certaines communes parfois importantes perdent des habitants.

### Essor démographique entre Toulouse et Auch

Seule grande aire urbaine entièrement située dans le Gers, Auch compte 41 576 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Son dynamisme démographique est soutenu (+ 0,5 % par an). Sa couronne périurbaine (44 communes, 16 300 habitants) bénéficie d'une croissance relative trois fois plus importante (+ 0,9 %) que l'unité urbaine elle-même. Cette dernière ne gagne que 71 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2013, pour atteindre 25 231 habitants. La population de la commune d'Auch progresse légèrement par rapport à 2008.

L'aire urbaine de Toulouse s'étend sur 38 communes du Gers qui regroupent 20 571 habitants : c'est dans cet espace périurbain, essentiellement rural, que la croissance est la plus forte dans le département (+ 2,1 % par an en moyenne). L'Isle-Jourdain, deuxième commune du Gers avec 8 012 habitants, gagne ainsi près de 200 habitants par an entre 2008 et 2013.

En dehors de ces espaces, les communes ou petites agglomérations les plus dynamiques sont situées autour d'Auch et entre Auch et Toulouse, bénéficiant de l'influence croisée des deux villes. Gimont fait exception, avec une population stable depuis cinq ans. Dans le reste du département, des communes parfois importantes perdent des habitants (Condom, Mirande, Vic-Fezensac, Montréal, Masseube) et de nombreuses autres stagnent, à l'image de Fleurance ou Éauze ou encore Riscle.

### 1 Population du département

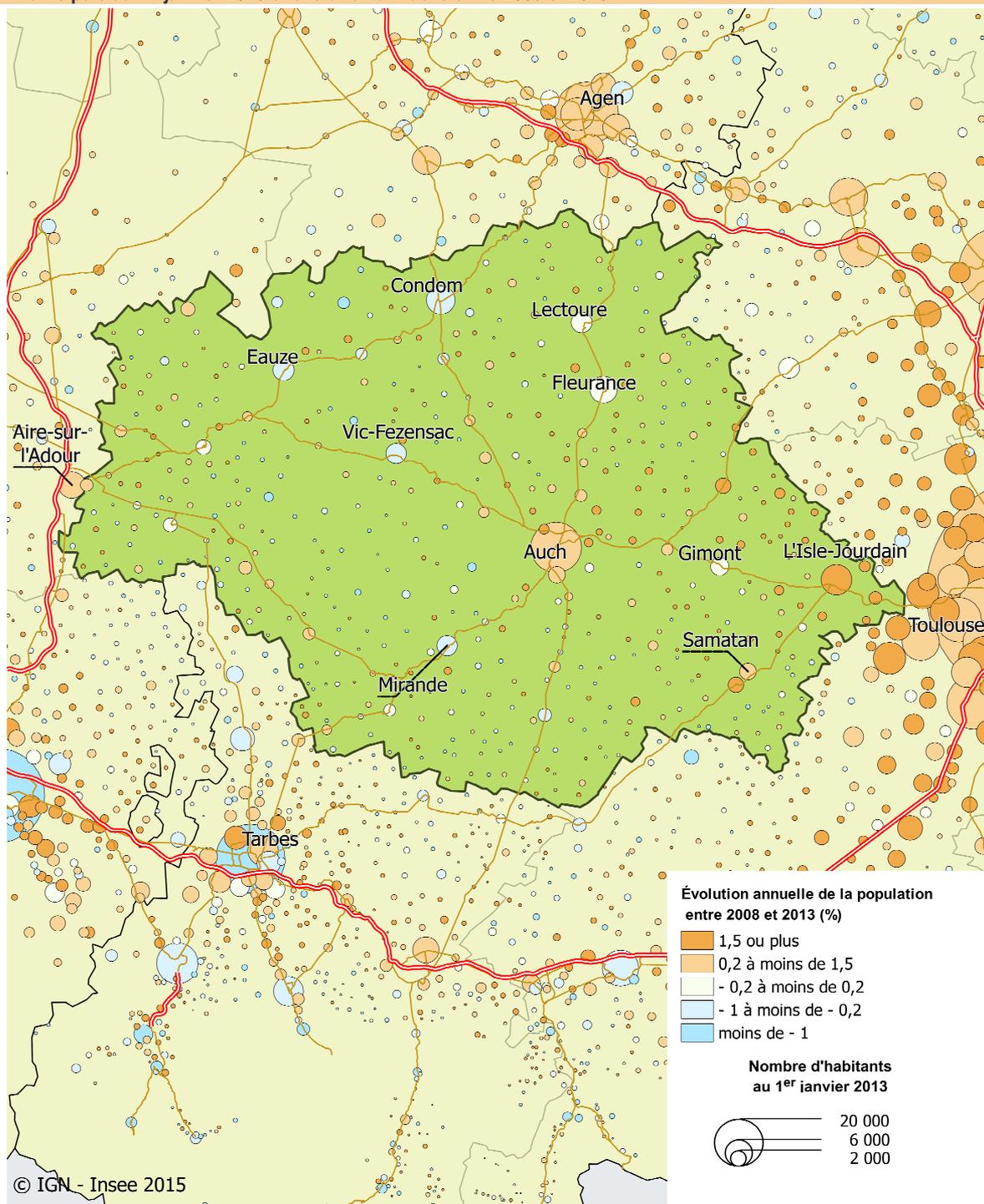
Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
<b>Gers</b>	<b>190 276</b>	<b>185 266</b>	<b>0,5</b>
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	5 683 878	5 419 946	1,0
France métropolitaine	63 697 865	62 134 866	0,5
<b>Grande aire urbaine du département</b>			
Auch	41 576	40 492	0,5
<b>Principales unités urbaines du département</b>			
Auch	25 231	24 878	0,3
L'Isle-Jourdain	8 012	7 025	2,7
Condom	7 003	7 193	-0,5
Fleurance	6 280	6 277	0,0
Mirande	4 016	4 166	-0,7

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale

### 2 Population des principales communes du Gers

Population municipale au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 et évolution annuelle moyenne			
Principales communes	Population en 2013	Population en 2008	Évolution annuelle moyenne 2008-2013 (%)
Auch	21 962	21 744	0,2
L'Isle-Jourdain	8 012	7 025	2,7
Condom	7 003	7 193	-0,5
Fleurance	6 280	6 277	0,0
Éauze	3 877	3 935	-0,3
Lectoure	3 730	3 746	-0,1
Mirande	3 572	3 725	-0,8
Vic-Fezensac	3 563	3 628	-0,4
Gimont	2 871	2 874	0,0
Pavie	2 426	2 350	0,6

Source : Insee, recensements de la population, exploitation principale



Source : Insee, recensements de la population

## Définitions

**Unité urbaine :** La définition de l'unité urbaine correspond à celle, communément admise, d'agglomération. C'est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants (pas plus de 200 m entre deux constructions). Les communes appartenant à une unité urbaine sont dites urbaines, les autres sont considérées comme rurales.

**Aire urbaine :** L'aire urbaine est la zone d'influence, en termes d'emploi, d'une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois (pôle). C'est un ensemble de communes comprenant un pôle et sa couronne constituée par les communes (rurales ou urbaines) dont au moins 40 % des actifs en emploi travaillent dans le pôle ou dans une commune attirée par celui-ci. Si le pôle compte au moins 10 000 emplois, l'aire est considérée comme une grande aire urbaine et sa couronne est dite périurbaine.

Insee Midi-Pyrénées  
36, rue des Trente-Six Ponts  
31054 Toulouse cedex 4

Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Grouthier

Rédacteur en chef :  
Michèle Even

ISSN : 2417-1034

© Insee 2015

## Pour en savoir plus

En données complémentaires :

- Population communale des communes du département
- Population communale des aires et unités urbaines de Midi-Pyrénées
- Répartition de la population selon les espaces du zonage en aires urbaines 2010